



## CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE DU CIUSSS CENTRE-SUD DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (CCSMTL) (PARTENAIRES)

### 1. Mission d'un CRD

Le Centre de réadaptation en dépendance (CRD) du CCSMTL a pour mission d'améliorer l'état de santé et de bien-être, la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes ayant une dépendance aux substances psychoactives (alcool, drogue) aux jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation des écrans ainsi qu'à leur entourage par le biais de services spécialisés en dépendance.

(<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/guide-urgences-orientations-et-organisation-du-reseau/organismes-du-reseau/>)

### 2. Étape préalable à la référence

Avant de référer une personne au CRD du CCSMTL, il est important de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de l'utilisateur et que la situation de ce dernier correspond aux critères d'admissibilité aux services spécialisés en dépendance. Les outils de détection (ex. : DÉBA) ou l'évaluation spécialisée en dépendance (ex. : IGT) permettent d'identifier les personnes ayant besoin des services du CRD du CCSMTL. Dans le doute, une discussion préalable est possible entre le référent et un intervenant au Guichet d'accès en dépendance. Ces évaluations doivent être administrées avant la référence et jointes à la demande.

### 3. Référence au Centre de réadaptation en dépendance du CCSMTL

Pour référer au CRD du CCSMTL, trois documents sont nécessaires :

#### A) Formulaire « *Référence vers le CRD* »

- Le formulaire « Référence vers le CRD », doit être dûment rempli. Des informations incomplètes pourraient créer des délais pour l'ouverture de la demande.
- Le MSSS a établi des critères de priorisation dans ses services. Il est très important d'indiquer si la personne référée est une **femme enceinte** et/ou un **parent de jeunes enfants**.
- Toute information sensible concernant la situation de la personne référée doit être indiquée clairement (ex.: la présence d'idéations suicidaires avec niveau de risque, diagnostics physiques et psychologiques, la présence de violence conjugale et/ou intrafamiliale, etc.)

#### B) Outil de détection utilisé ou évaluation spécialisée

Une copie de l'outil de détection dûment complété (DÉBA, DEP-ADO, etc.) ou de l'évaluation spécialisée en dépendance (IGT, NIDEP) doit être acheminée avec le formulaire «*Référence vers le CRD*». Si l'outil de détection ne peut pas être complété, indiquer clairement la raison (ex.: intervenant non formé). L'intervenant au Guichet d'accès communiquera avec l'utilisateur pour compléter celui-ci.

#### C) Autorisation de communiquer des renseignements signé par l'utilisateur

### 4. Coordonnées du Guichet d'accès en dépendance

Faire parvenir votre demande au :

[guichet.dependance.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca](mailto:guichet.dependance.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca)

**Guichet d'accès en dépendance : 514-385-1232 poste 2504**